

CHEYRES - CHÂBLES

info

MAI 2025

LE MOT DU SYNDIC

Chèr(e)s habitant(e)s de Cheyres-Châbles,
La poésie illustre très bien les diverses émotions
qu'elle suscite. Je commencerai ce message avec
ces quelques lignes :

*Dans l'ombre des urnes, des voix s'élèvent,
Des élus engagés, pour un futur qu'ils rêvent.
Promesses en main, ils tracent des chemins,*

Pour bâtir ensemble un destin serein.

*Leurs mots sont des graines, semées avec soin,
Dans le terreau du peuple, où germe le demain.
Écouter, comprendre, agir avec cœur,
C'est là leur mission, c'est là leur labeur.*

*Sur le fil du débat, ils dansent et s'expriment,
Pour défendre des causes, pour briser les sché-
mas.*

*Investis les élus communaux, ils portent nos
rêves.*

Dans quelques mois seulement, au printemps
2026, il sera l'heure pour vous de renouveler
l'intégralité de vos autorités législatives et exé-
cutives. Si certaines personnes en place ont
déjà montré leur intérêt à s'investir pour cinq
nouvelles années, d'autres n'ont encore rien

LE MOT DU SYNDIC

décidé pour l'instant ou alors décideront de mettre un terme à leur mandat politique communal.

S'engager au sein des autorités communales est essentiel pour renforcer notre démocratie et assurer une représentation diversifiée des citoyens. Participer activement à la vie politique locale permet de mieux comprendre les enjeux spécifiques à notre commune et d'influencer les décisions qui nous concernent directement. De plus, cet engagement offre l'opportunité de collaborer avec divers acteurs locaux et de contribuer au bien-être collectif. Il est crucial de renforcer la participation des citoyens aux processus politiques pour une démocratie vivante et dynamique. En somme, s'investir dans les autorités politiques communales est une démarche valorisante qui contribue à une société plus juste et équitable.

Votre Commune a besoin de vous ! Toute personne motivée, désireuse de contribuer au développement de la commune, qu'elle ait déjà une expérience politique ou non peut se présenter. La diversité des profils fait la richesse d'un Conseil général ou communal !

Vous voulez agir concrètement pour le bien-être des habitants, participer aux décisions qui façonnent l'avenir de la commune ou apporter vos idées et votre énergie pour des projets concrets... alors osez en vous impliquant activement dans la vie locale en rejoignant une liste électorale !

S'il est important de trouver des



forces nouvelles, je souhaiterais aussi exprimer ma gratitude envers celles et ceux qui œuvrent déjà pour notre Commune. Merci au personnel communal pour son engagement, essentiel à notre bien-être collectif. J'adresse aussi mes remerciements à mes collègues pour leur investissement constant. Enfin, je souligne les excellentes relations entre le Conseil général et le Conseil communal qui reposent sur une collaboration constructive et respectueuse. Ce dialogue permanent est le ciment qui assure le bon fonctionnement de notre Commune, permettant des décisions réfléchies et adaptées aux besoins de la population.

Les comptes de l'année 2024 seront présentés lors de la séance plénière du Conseil général qui se tiendra le 26 mai 2025. A l'heure où j'écris ces lignes les comptes ne sont pas encore totalement ficelés, mais les premières tendances présagent un bilan positif et une saine santé de nos finances communales. Je tiens à remercier notre administrateur des finances M. François Guerry ainsi que tous les collègues qui traitent leurs dossiers avec toute la rigueur budgétaire qui s'impose.

Sachez également que le début de l'année 2025 a été consacré intensément à la finalisation du dossier de requalification des espaces de vie de nos villages. Vous aurez l'occasion de découvrir le résultat de ces travaux lors de journées de présentation spécialement dédiées pour vous. Un travail impressionnant qui nous amènera à développer un environnement qualitatif de nos centres villageois avec des infrastructures adaptées aux besoins de demain.

Notre service de l'aménagement et de la police des constructions s'est enrichi de l'arrivée de M. Jérémy Revelly. Nous lui souhaitons la cordiale bienvenue et un bel épanouissement dans ses nouvelles tâches. M. Revelly a été engagé pour anticiper le remplacement de M. Christian Morel déjà en place. Actuellement ces deux collaborateurs travaillent en binôme.

Après de longs mois d'attente, nous avons eu le plaisir d'autoriser à nouveau, dans le courant du mois d'avril, l'accès aux passerelles rénovées par les équipes de la protection civile. Profitez d'emprunter ce cheminement remis à neuf ; immersion naturelle dans l'environnement lacustre et véritable trait d'union entre les quartiers de Crevel et des Pointus. Le dossier de réfection de la passerelle du port de petite batellerie dit des Pointus est encore en cours. Tenant compte de la volonté de rehausser le gabarit et la pose de nouvelles assises, le type de procédure pour ce type d'ouvrage est plus complexe et prend plus de temps.

L'assainissement de l'éclairage public avec le nouveau système LED suit son cours. La phase actuelle consiste à finaliser l'équipement des points lumineux de type « Col de Cygne » avec le nouveau standard LED. La zone sportive est déjà totalement équipée de ce système. Le permis de construire pour l'aménagement des zones 30 km/h dans le secteur de l'école, des Pointus et de Crevel à Cheyres a été délivré à la Commune. Les travaux d'aménagement vont ainsi pouvoir débuter. Pour des questions de sécurité, l'accès direct à la zone dite du « Moulin » devra dorénavant s'effectuer en utilisant le rond-point de Vaularbel.

Maintenant laissez-vous guider par les différents et nombreux articles et informations de ce numéro estival du Cheyres-Châbles Info. Découvrez dans ce bulletin les objets réalisés, les activités passées ou à venir ainsi que la vie foisonnante de nos villages.

Je m'associe à mes collègues du Conseil communal pour vous souhaiter cher(e)s habitant(e)s ainsi qu'à vos familles, un très bel été ensoleillé.

Votre syndic

Fabien Monney

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes et chers habitants de Cheyres-Châbles,

Je vous adresse une dernière fois les cordiales salutations du Conseil général en tant que président.

Nous nous approchons de la dernière ligne droite de cette législature. Durant cette période, de nombreux projets pour l'intérêt général de la commune ont été réalisés. Vous pouvez en apprendre plus en consultant les procès-verbaux des séances du Conseil général ou en abordant directement vos représentants politiques.

Les amateurs du jardinage le savent, il y a toujours quelque chose à faire et cela n'est pas autrement en politique. Il s'agit d'un travail continu et de nombreux nouveaux projets et défis nous attendent ces prochaines années. On citera à titre d'exemples la vision future de la Commune et de la région, l'adaptation de la mobilité aux besoins en évolution de la population ou encore la recherche de l'équilibre adéquat entre les dépenses publiques et leur financement par rapport aux services offerts à la population. La réflexion doit avoir lieu aussi tôt que possible afin de trouver des solutions durables et efficaces. L'anticipation est une clé essentielle dans le travail pour l'intérêt général de la collectivité.

Dans le cadre de la présidence du Conseil général, j'ai pu participer à diverses séances des commissions communales ainsi qu'aux séances des associations intercommunales qui regroupent les forces de diverses communes pour atteindre un but d'intérêt général commun. Je souligne l'avantage de l'hétérogénéité des compétences humaines et professionnelles. Les débats, parfois certes agités, ont lieu et sont constructifs.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil général pour les débats constructifs et passionnés, le Conseil communal pour la bonne collaboration politique, l'administration pour son précieux soutien professionnel et vous, chères habitantes et chers habitants de la commune, pour

les échanges intéressants sur vos préoccupations, demandes, idées, etc.

J'espère que vous profiterez de la période estivale qui s'annonce une fois de plus riche en activités et je me réjouis d'échanger prochainement avec vous lors d'un événement communal ou régional.

Patrick Castioni
Président du Conseil général



CONSEIL COMMUNAL

LISTE DES CONSEILLERS COMMUNAUX ET LEURS DICASTÈRES



Monney Fabien
Syndic

Administration générale,
Ordre public, Service du
feu, Corporation forestière



Rapo Philippe
Vice-syndic

Finances, Ports et
Grande-Cariçaille, Outils
de communication,
Cheyres-Châbles Info



Delley Stéphane

Service des parcs et
chemins/voirie, Déchetterie,
Correction des cours
d'eau, Sites pollués, Cime-
tières, Transports publics,
Agriculture, Vignobles et
Forêts



Cornioley Christian

Routes, Eclairage public,
Approvisionnement en
eau, Epuration des eaux,
Réseaux souterrains



Hayoz Mary-Ann

Crèche, Petite enfance,
Ecoles, Accueil extra-sco-
laire, Formation profes-
sionnelle



Pochon Bernard

Santé, Social, Tourisme,
Manifestations, Sociétés
locales



Rey Stéphane

Bâtiments communaux,
Aménagement du
territoire et Police des
constructions

L'intégralité des Autorités est disponible sur le site de
la commune www.cheyres-chables.ch 
Sous l'onglet Accueil > Autorités > Conseil communal

CONSEIL GÉNÉRAL

DERNIÈRES DÉCISIONS

Quelques décisions importantes prises lors des dernières séances du CG :

- Approbation du budget 2025
- Octroi d'un crédit d'engagement pour la réfection des passerelles à Cheyres
- Octroi d'un crédit d'engagement pour la réfection du pont des Pointus
- Octroi d'un crédit d'engagement pour l'achat d'un robot tondeuse
- Octroi d'un crédit d'engagement pour des études hydrologique et pour la création d'une chambre de contrôle des sources de Vaularbel à Cheyres

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil général est disponible au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch



VOICI LES PROCHAINES DATES À RETENIR :

Lundi 26 mai 2025 à la grande salle de Cheyres

Lundi 22 septembre 2025 à la grande salle de Châbles

Lundi 1^{er} décembre 2025 à la grande salle de Cheyres

Information à conserver précieusement !

Pour rappel, le tractanda ne fait plus l'objet d'une distribution sous la forme d'un tout-ménage. Il est affiché au pilier public, publié sur le site internet ainsi que dans le Feuille officielle.

Tous les documents liés au Conseil général demeurent disponibles au bureau communal ou sur le site de la commune www.cheyres-chables.ch



Sous l'onglet Accueil > Pilier public > Assemblée – Procès-verbaux séances de CG



SORTIE DES AUTORITÉS DE CHEYRES-CHÂBLES DU SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

4, 3, 2, 1 départ....

C'est dans le calme et la tranquillité que débute cette journée de découverte, le car est venu chercher les conseillères/ers généraux et communaux de Cheyres à 9h15 à la grande salle et 9h20 à Châbles, direction Morat.

A notre arrivée, nous sommes cordialement reçus au château, qui abrite la préfecture du Lac. Son châtelain, ou le préfet, M. Christoph Wieland nous explique dans la cour, quelques détails et particularités du monument.

Le groupe se scinde ensuite en deux, certains vont avec M. le Préfet à la salle de conférence, où on leur explique le fonctionnement de la préfecture du Lac, et le rendement des célèbres radars de Morat. La stupéfaction et on s'imagine déjà mettre un flash dans notre commune afin d'avoir le même rendement, pure affabulation.

D'autres restent dans la cour avec Sabine Raemy, adjointe administrative, qui nous explique l'histoire du château, construit en 1180 par Bertold IV de Zähringen, puis cédé à la maison de Savoie. S'en suit quelques années plus tard, la bataille de Morat. Le château reviendra aux Confédérés.

Changement de groupe.

Vient le moment tant attendu de l'apéro, pris dans la cuisine du château. La température y est agréable, même si la magnifique et énorme cheminée n'est pas allumée. Dégustation de produits du terroir, avec les célèbres gâteaux du Vully, salés et sucrés, ainsi qu'un petit blanc local. Nos papilles salivent encore.

Le repas de midi est dégusté à quelques mètres de là, au restaurant Murtenhof.

L'après-midi sera plus récréatif, car notre taxi nous attend devant la porte du restaurant. Nous montons donc à bord du "petit train".

Celui-ci nous balade dans les ruelles de Morat et le chauffeur nous raconte des anecdotes et des faits historiques sur la vieille ville.

A noter également que le premier wagon était quelque peu dissipé, mais nous avons néanmoins pu constater que notre président avait un salut digne de la reine d'Angleterre.

Un tout grand merci à Patrick pour cette magnifique journée où certains ont joué les prolongations.

BRÈVES DE CONSEIL

NOUVELLES DU PORT



Le compost flottant est désormais opérationnel, installé derrière la digue direction Estavayer, il est conçu pour valoriser les algues coupées dans les ports communaux. Grâce à ce dispositif, les algues récoltées par la faucardeuse ne seront plus considérées comme un déchet.

Par ailleurs, une nouvelle webcam a été installée et est désormais en service. Elle offre une vue panoramique sur le port et ses alentours.

Pour y accéder ; via notre site internet : www.cheyres-chables.ch/webcam ou directement sur : <https://cheyreschables.roundshot.com>.

Avec ces initiatives, la gestion des espaces portuaires franchit une nouvelle étape vers une approche plus durable et responsable.

HORAIRES RESTREINTS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE



	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	fermé
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	08h00 - 11h30	fermé
Jeudi	08h00 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

BRÈVES DE CONSEIL

PERSONNEL COMMUNAL

ILIÈS BROYE

Actuellement en stage à la crèche de Cheyres-Châbles, Iliès Broye a choisi cette structure pour se rapprocher de son objectif professionnel dans le domaine de la petite enfance.

Ses missions sont variées : accompagner les enfants lors d'activités et de sorties, veiller à leur sécurité, mais aussi participer à l'entretien des locaux. Son enthousiasme pour ce métier se manifeste particulièrement dans les moments de jeu, de communication, et dans la gestion des petits conflits du quotidien.

Après un parcours comprenant l'école obligatoire et un début d'apprentissage en cuisine, il souhaite désormais poursuivre une formation en tant qu'ASE, avec l'ambition de devenir éducateur. Résidant à Aumont, il entretient un lien positif avec la région. En parallèle de son stage, il pratique régulièrement un sport de combat ainsi que la musculation. Nous lui souhaitons la bienvenue !



CRÈCHE

NOUVELLES CABANES

Deux magnifiques cabanes ont été installées dans le jardin des P'tits Potes. Nous remercions chaleureusement Micabois pour leur belle confection ainsi que l'équipe de la voirie pour une installation soignée, assurant leur protection contre les intempéries. Ces cabanes raviront les enfants pendant de nombreuses années !



VERNISSAGE DU MEP

Cheyres-Châbles : construire ensemble la commune de demain

Notre commune est riche de par sa diversité, son histoire, sa culture et surtout, par l'engagement de sa population. Il y a un peu plus de dix ans, en 2014, les villages de Châbles et de Cheyres ont uni leur destinée pour former une seule entité : Cheyres-Châbles.

Cette fusion représentait une opportunité unique de renforcer notre cadre de vie tout en mutualisant les ressources. Toutefois, la création d'une nouvelle commune pose également des défis : comment faire évoluer nos infrastructures tout en préservant les identités et les spécificités de chaque village ? Que faire des bâtiments et des emplacements emblématiques ? Comment planifier le développement sans perdre l'âme de nos localités ?

Une démarche participative dès 2018

Pour répondre à ces interrogations, le Conseil communal de la première législature a initié dès 2018 une **démarche participative** impliquant la population. Organisés sous forme d'ateliers thématiques, ces moments d'échange ont permis à chacun de faire entendre sa voix, de partager sa vision et d'exprimer ses attentes.

Ces contributions ont ensuite été consolidées à travers des ateliers de travail avec le Conseil général, apportant une orientation politique à la démarche. Cet effort conjoint a permis d'établir une **vision communale** et d'identifier les emplacements et bâtiments stratégiques à travers une première carte de référence.

Une richesse : la diversité des opinions

Ce processus a mis en évidence l'une des grandes forces de Cheyres-Châbles : l'implication active de ses habitantes et habitants dans la vie démocratique. En revanche, il a aussi révélé une difficulté bien compréhensible : les points de vue sont nombreux et parfois divergents. À la question « quelle infrastructure pour quel endroit ? », les réponses sont aussi diverses que les citoyens eux-mêmes.

Pour canaliser cette richesse d'idées, le Conseil communal a décidé de lancer un **mandat d'étude parallèle (MEP)**, soutenu par le Conseil général. Cette méthode éprouvée dans plusieurs communes de la région permet de transformer les attentes citoyennes

en pistes concrètes sous la forme d'une **feuille de route partagée**.

Un masterplan comme outil de planification

Trois bureaux d'architectes de la région, bien au fait des réalités locales, ont été mandatés. Ils se sont entourés de spécialistes en mobilité et en paysage pour développer des propositions inspirées des idées récoltées lors de la phase participative.

Un **comité d'experts**, composé de professionnels, de membres du Conseil communal et du Conseil général, a accompagné ces travaux, garantissant des échanges riches et constructifs entre toutes les parties prenantes.

Le résultat ? Un **masterplan** ambitieux mais réaliste, pensé comme un outil à long terme. Il permettra aux futures autorités communales de concrétiser les projets en adéquation avec les attentes de la population, tout en respectant les ressources et capacités de la commune.

Un vernissage pour se projeter ensemble

Le processus se conclura prochainement par un **vernissage public**. Cet événement sera l'occasion pour toutes et tous de découvrir le fruit de ce travail collectif. À travers des présentations, la présentation des planches des candidats et de la synthèse du comité de pilotage.

INVITATION CORDIALE À TOUTE LA POPULATION



INFORMATIONS SUR LA RÉORGANISATION DES CENTRES VILLAGES

PRÉSENTATION OFFICIELLE À LA GRANDE SALLE DE CHEYRES

MARDI **3** JUIN 2025
À 19H00

par les bureaux candidats et le président du Collège d'experts

SECONDE PRÉSENTATION À LA SALLE COMMUNALE DE CHÂBLES

JEUDI **12** JUIN 2025
À 19H00

animée par des Conseillers communaux

BRÈVES DE CONSEIL

LES P'TITS POTES : UNE CRÈCHE FAMILIALE AU COEUR DE LA COMMUNE



Située dans l'ancienne ferme communale de Châbles, rénovée en 2022 pour l'occasion, la crèche Les P'tits Potes offre un cadre accueillant et familial aux tout-petits. Le projet, fruit d'une collaboration entre les architectes et l'équipe éducative, a été pensé pour préserver une ambiance chaleureuse, «comme à la maison». Initialement destinée aux habitants de la commune, la crèche a récemment ouvert ses portes aux familles extérieures.

Une structure bien organisée

Les P'tits Potes accueille les enfants de 3 mois à 4 ans, avec un total actuel de 53 inscrits. Répartis en deux groupes – les Mini'mus (3 mois à 2 ans) et les Maxi'mus (2 à 4 ans) – les enfants bénéficient d'un fonctionnement en crèche verticale, favorisant l'entraide et l'évolution des plus jeunes au contact des plus grands. Cependant, celle-ci ne peut accueillir que 26 enfants par jour, garantissant ainsi un encadrement de qualité.

Comme toute structure d'accueil, la crèche repose sur un projet pédagogique défini par des valeurs claires : autonomie, bien-être, écoute, découverte, partage et intégration. L'apprentissage de la vie en communauté occupe également une place centrale, permettant aux enfants de développer des compétences sociales essentielles pour leur avenir.

L'arrivée d'un nouvel enfant à la crèche se fait progressivement. La période d'adaptation comporte plusieurs étapes : une première intégration de deux heures, suivie d'une matinée, puis d'une journée complète, le tout au côté d'une personne référente. Une fois ces premières rencontres passées avec succès, l'enfant peut intégrer pleinement la crèche.

Comme dit précédemment, chaque enfant est suivi par une personne référente, qui joue un rôle d'intermédiaire entre lui et ses parents. Elle assure un suivi quotidien et effectue un entretien annuel pour discuter du développement de l'enfant. En cas de besoin, les parents peuvent également demander un entretien supplémentaire.

Des activités variées et enrichissantes

Les activités proposées aux enfants sont nombreuses et diversifiées. L'accent est mis sur l'éveil par la nature : les enfants sortent au moins une fois par jour, souvent deux, pour des balades en forêt, sorties à la ferme ou séances de jardinage. En intérieur, ils participent à des ateliers créatifs, à des séances de yoga et disposent de moments de jeu libre après la sieste.

Les P'tits Potes organisent également plusieurs événements pour marquer les temps forts de l'année :

carnaval, Pâques, Fenêtre de l'Avent, Noël, etc. La fête de l'été, moment convivial ouvert aux parents, permet de célébrer ensemble la fin de l'année scolaire.

Une équipe dévouée

Pour encadrer les enfants, la crèche peut compter sur une équipe de 14 professionnelles : éducatrices, auxiliaires, assistantes socio-éducatives (ASE), apprenties et stagiaires, dirigée par Annick Bellatalla. Leur engagement garantit un encadrement bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant.

Contrairement aux idées reçues, travailler en crèche demande des compétences et un investissement important. En effet, s'occuper de 26 enfants à la fois, ce n'est pas si simple. De plus, la petite enfance constitue le point de départ du développement de chaque petit, influençant son adaptation à l'école et son avenir. Mais comme le souligne Annick Bellatalla : «La chance qu'on a, c'est d'avoir une petite structure de qualité».

En résumé, Les P'tits Potes incarnent une vision où le bien-être, l'apprentissage et la communauté occupent une place centrale. En offrant un cadre chaleureux et structurant, la crèche communale accompagne les tout-petits dans leurs premiers pas vers l'autonomie et la découverte du monde.



BRÈVES DE CONSEIL

STATIONNEMENT

RAPPEL DES ZONES DE STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

Châbles :

Salle communale = Disque

- Vous pouvez vous garer seulement derrière la grande salle !
- Ne vous gariez pas autour de la salle communale, sur les trottoirs ou sur des places privées ! Même pour un petit moment...

Cheyres :

- Centre sportif = Disque
- Grande salle = Disque
 - Vous pouvez vous garer 2 heures devant la grande salle.
 - Vous pouvez vous garer 11 heures derrière la grande salle.
- Vous pouvez vous garer seulement devant ou derrière la grande salle.
- Ne vous gariez pas le long de la grande salle ! Même pour un petit moment...

Autres zones :

- Sous la Gare = Horodateurs (on paie à la borne, via TWINT ou avec les applications Parking Pay et Easy Park)
- Tivoli = Horodateurs

Véhicules d'entreprises :

- Seules les voitures immatriculées dans notre commune peuvent se garer gratuitement.
- Les autres devront payer pour se garer selon la tarification en vigueur.

AUTRES RÈGLES IMPORTANTES

Manifestation avec plus de 100 personnes :

Prévoir un plan pour le stationnement des véhicules et le soumettre au Conseil communal au minimum 30 jours avant la manifestation.

ABONNEMENT SAISONNIER

Avis aux résidences secondaires et aux locataires du port

L'abonnement saisonnier de 150.- CHF est disponible via l'application FraniMAC. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet rubrique « Stationnement-mobilité-cartes CFF ».

Si vous prenez cet abonnement, vous pourrez vous garer sous la Gare et à Tivoli sans payer aux horodateurs.

Les habitants de la Commune bénéficient de la gratuité sur les zones à horodateurs. Le contrôle s'effectue via leur plaque d'immatriculation. N'oubliez pas de mettre votre disque dans les zones prévues à cet effet.



RAPPEL

Chers parents,
Vous qui véhiculez votre(vos) enfant(s) à l'école, merci de bien vouloir respecter les règles. Il demeure interdit de stationner en dehors des cases, même pour un court instant.



BRÈVES DE CONSEIL

PERSONNEL COMMUNAL

FANNY GUERRY NOBLE

Depuis novembre 2024, Mme Fanny Guerry Noble a rejoint l'équipe AES, où elle encadre les enfants de 4 à 12 ans en dehors des heures de classe. Forte d'une expérience de plus de dix ans dans le domaine de la petite enfance, Mme Guerry a débuté sa carrière en tant que première apprentie de la crèche Les P'tits Potes à Châbles, avant de poursuivre son parcours professionnel. Après une pause dédiée à sa famille, elle a choisi de renouer avec son métier en rejoignant l'AES de Cheyres-Châbles. Originaire des Granges de Cheyres, où elle a grandi et effectué toute sa scolarité, Mme Guerry a souhaité retrouver ses racines en rejoignant la commune. Elle a été séduite par le cadre et l'esprit d'équipe, où elle s'est sentie immédiatement à l'aise. Ce que Mme Guerry aime dans son métier, c'est de proposer des activités créatives, jouer avec les enfants et profiter de l'extérieur. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans cette nouvelle étape.



JÉRÉMY REVELLY

Nous accueillons M. Revelly, qui occupe une fonction essentielle au sein de la commune en contribuant à l'aménagement du territoire, à la police des constructions ainsi qu'à la gestion des routes et des réseaux d'eau. Grâce à son expertise, il veille au bon fonctionnement des infrastructures et accompagne l'évolution de Cheyres-Châbles de manière harmonieuse.

Après quinze ans en tant que géomètre, puis une expérience chez Swisstopo où il a travaillé sur la modélisation 3D du paysage et la mise à jour des cartes nationales, M. Revelly a souhaité mettre ses compétences au service d'un cadre plus local. Son attachement à la région ne date pas d'hier : son grand-père a effectué sa scolarité à Cheyres entre 1942 et 1947, et lui-même, originaire d'Avenches, est très investi dans la vie locale de sa ville.

En dehors de son engagement professionnel, sa famille occupe une place centrale. Père de trois enfants, il a à cœur de leur transmettre des valeurs de partage et d'engagement. M. Revelly consacre aussi du temps au modélisme, une passion qui allie minutie, précision et créativité. Nous lui souhaitons la bienvenue et un bon début dans sa nouvelle activité.

JESSICA PFISTER

Après plusieurs mois passés à nos côtés, nous avons le regret de voir partir Mme Jessica Pfister, qui a occupé le poste de collaboratrice administrative au service de l'aménagement du territoire au sein de la commune de juin 2024 à mars 2025.

Durant cette période, Mme Pfister s'est investie avec professionnalisme, bonne humeur et un réel sens du service public. Que ce soit auprès des habitants ou dans ses relations avec le personnel et les membres du Conseil communal, elle a su faire preuve d'écoute, d'efficacité et d'altruisme.

Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son engagement et son travail de qualité. Toute l'équipe lui souhaite le meilleur pour la suite de son parcours, tant professionnel que personnel.



BRÈVES DE CONSEIL

RÈGLEMENT DE POLICE



LE PRINTEMPS EST DE RETOUR !

Avec l'arrivée des beaux jours, les jardins reprennent vie : tonte des pelouses, taille des haies, élagage des arbres et entretien des extérieurs sont au programme.

Nous vous rappelons que ces travaux, bien que nécessaires, doivent être réalisés dans le respect de la tranquillité de chacun. Nous vous invitons à respecter les horaires autorisés selon l'article 18 du règlement communal de police, qui stipule :

Il est interdit de provoquer, sur le domaine public ou sur propriété privée, des nuisances sonores pouvant porter atteinte à la tranquillité publique. Les cas d'urgence, les cas d'entreprises et installations exigeant une exploitation continue, ainsi que les récoltes et travaux saisonniers, sont réservés.

Il est en particulier interdit :

- a) de faire du bruit sans nécessité sur le domaine public de 22h00 à 07h00 ;
- b) d'utiliser sur le domaine privé des instruments ou appareils bruyants (ventilateur, pompe, aspirateur, compresseur, etc.), dont le son est entendu par les habitants-es voisins-es et qui importunent ceux-ci pendant les jours et/ou horaires suivants :
 - les dimanches et les jours fériés ;
 - du lundi au vendredi de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00 ;
 - le samedi, avant 08h00, de 12h00 à 13h00 et dès 18h00 ;
- c) d'exploiter des stations de lavage de véhicules sans service à la clientèle de 22h00 à 07h00 ;
- d) d'utiliser sur le domaine privé des machines de chantiers produisant des nuisances sonores excédent les prescriptions fédérales ;
- e) de faire usage de tondeuses à gazon, de motoculteurs ou d'autres machines à moteur analogues :
 - les dimanches et les jours fériés ;
 - du lundi au vendredi de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00 ;
 - le samedi, avant 08h00, de 12h00 à 13h00 et dès 18h00.
- f) de faire usage d'instruments de musique ou d'appareils sonores entre 22h00 et 07h00 en dehors de locaux fermés et dans la mesure où le bruit peut importuner autrui ;
- g) d'installer et/ou d'utiliser des appareils à ultrasons aux abords des écoles et des crèches, des places de jeux, des lieux de repos, des établissements publics ainsi que des hôpitaux et centres de santé ;
- h) d'organiser des manifestations provoquant des nuisances sonores sans autorisation de l'autorité communale compétente.

Merci à tous pour votre coopération et profitons ensemble de cette belle saison !



VIE DE LA COMMUNE

ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

Le 30 novembre dernier, nos jeunes citoyens ayant atteint la majorité, ont été conviés pour la traditionnelle cérémonie officielle aux côtés de nos autorités.

La matinée a débuté à l'Administration communale par une partie officielle en présence de Fabien Monney, Syndic, Mary-Ann Hayoz, Conseillère communale et Laure Marti, Vice-présidente du Conseil général, suivi d'un moment convivial autour d'un repas à La Grappe, à Cheyres.



LES PASSERELLES SONT À NOUVEAU OUVERTES !

Les travaux de rénovation des passerelles sont désormais terminés. Nous vous souhaitons une belle balade !



VIE DE LA COMMUNE

BON ANNIVERSAIRE POUR VOS 90 ANS !



Une délégation des autorités communales, composée du Syndic, Fabien Monney et du Président du Conseil général, Patrick Castioni, a eu le plaisir de rencontrer notre concitoyenne Yvette Dévaud, ayant fêté ses 90 printemps récemment.



NAISSANCES

Bienvenue à ...

Ismaël	02.11.24	fil de Sophie et Quentin Morel
Kwehli Oussiré Wajana	07.11.24	fil de Julia Hagler Kashema et Shigeta Feruzi Kashema
Aaron	21.11.24	fil de Gentiana et Rafael Fiorese
Soline	15.12.24	fille de Jessica et Ludovic Roulet
William	21.12.24	fil de Audrey et Stéphane Delley
Ulysse	10.01.25	fil de Marion et Trystan Seydoux
Alicia	07.02.25	fille de Lorraine Hauser et Quentin Coispine
Timéo	08.02.25	fil de Camille et Romain Coronel
Naomie	17.02.25	fille d'Abigaïl et Benjamin Knöpfli

VIE DE LA COMMUNE

ARMOIRE À LIVRES



Depuis plus d'une année, une armoire à livres est à la disposition des enfants de 5H à 8H à l'école de Châbles. Fonctionnant sur le même principe que les «boîtes à livres», elle offre un espace d'échange et de don, permettant ainsi de donner une seconde vie aux livres.

Cette initiative ayant rencontré un grand succès depuis la rentrée scolaire, nous cherchons à la renflouer. Si vous possédez des livres en bon état destinés à des lecteurs de 8 à 12 ans et que vous souhaitez leur offrir une nouvelle vie, vous pouvez les apporter à l'école de Châbles. Les livres apportés seront vérifiés avant d'être déposés dans «l'armoire à livres».

Nous espérons que ce projet continuera à rencontrer du succès !

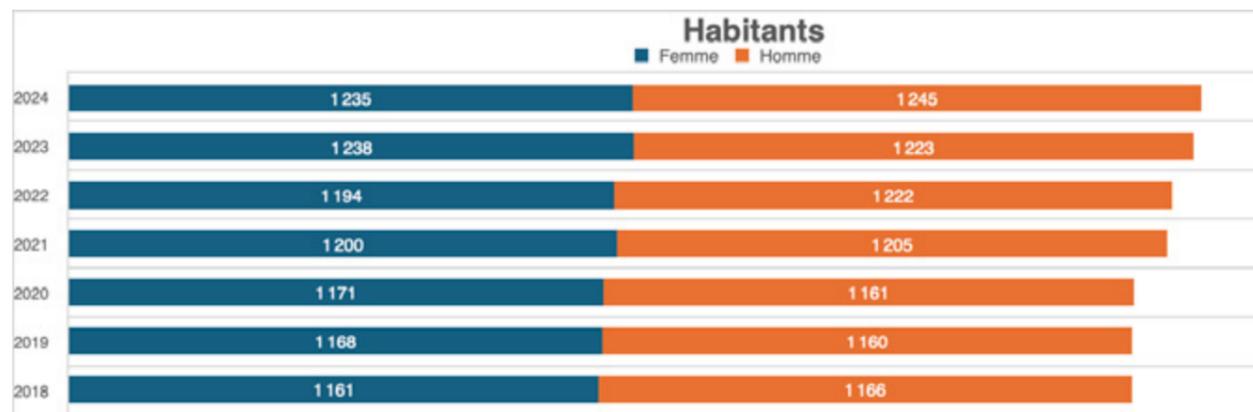
COUP DE BALAI

Le 28 mars dernier, la journée « Coup de balai », organisée par le Conseil des parents, a mobilisé les élèves de 2H à 8H pour une action citoyenne en faveur de l'environnement. Répartis en groupes, ils ont parcouru leur village tout au long de la matinée afin de ramasser et trier les déchets.

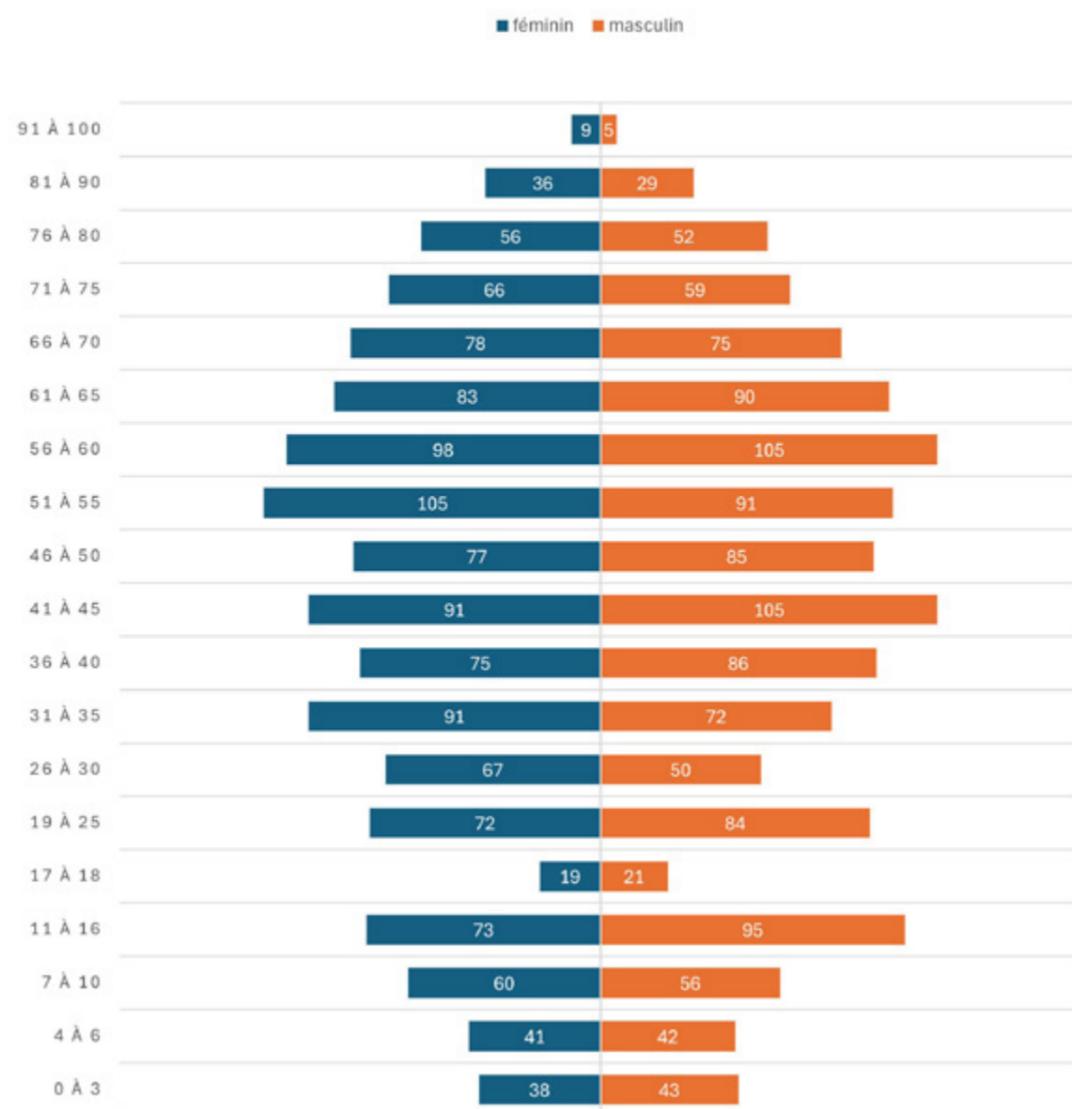


VIE DE LA COMMUNE

EVOLUTION DE LA POPULATION



PYRAMIDE DES ÂGES 2024



VIE DE LA COMMUNE

COMMUNAUTÉ PAROISSIALE CATHOLIQUE

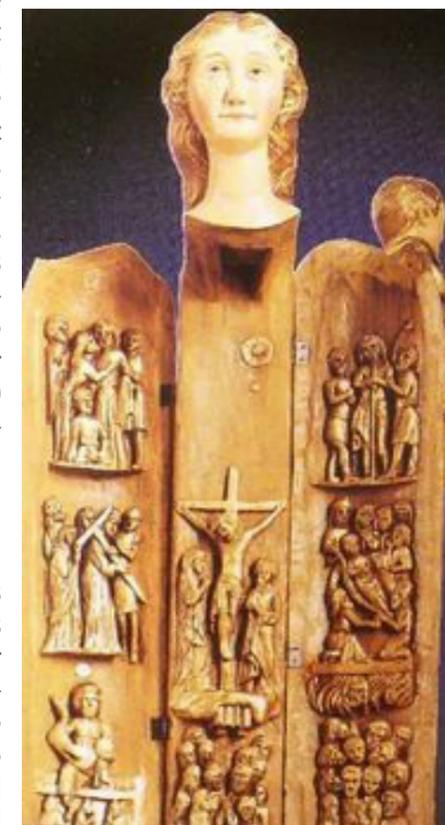


ENVIE DE CALME ET DE RECUEILLEMENT ?

Alors n'hésitez pas à franchir la porte de notre charmante église paroissiale de Cheyres, dédiée à St-Nicolas de Myre. En plus de la Présence de notre Seigneur dans le tabernacle, vous pourrez admirer la magnifique statue de Notre-Dame de Grâces, vierge ouvrante datant du XIVème siècle. L'original a malheureusement été volée en 1978, mais vous trouverez la copie réalisée en 2002 par M. Djemal Charni, un artiste résidant à Cheyres à cette époque. Pour découvrir les sculptures de l'intérieur de la statue, possibilité de participer à une messe dominicale ou contacter M. Gérard Dévaud au 079 240 63 15 qui viendra vous la présenter.

L'église n'est pas seulement un beau monument, mais aussi un lieu de vie et de prières. Tous les mardis matin à 9h30, des fidèles se retrouvent pour prier lors de la messe ou de la méditation du chapelet. Une messe dominicale y est célébrée une fois par mois, soit le samedi ou le dimanche : samedi 3 mai

18h, dimanche 1er juin 10h, samedi 5 juillet 18h, dimanche 3 août 10h. A cette occasion, vous pourrez apprécier la prestation du chœur-mixte paroissial de Font-Châbles-Cheyres qui embellit nos célébrations de leurs voix mélodieuses.



Et si le cœur vous en dit, vous pouvez aussi emprunter le bucolique chemin de croix en dessus de Cheyres qui conduit jusqu'à l'oratoire de Bonnefontaine. N'oubliez pas de vous arrêter en chemin à la chapelle St-Joseph pour reprendre votre souffle et prier. A noter que le prochain pèlerinage de printemps à Notre-Dame-de-Bonnefontaine aura lieu le dimanche 4 mai à 15h.

Belles découvertes et bon printemps.

Gérard Dévaud, répondant de la communauté paroissiale catholique

VIE DE LA COMMUNE

TROIS POINTS DE VUE À (RE) DÉCOUVRIR

Avec l'arrivée des beaux jours, la nature reprend ses couleurs et invite à la flânerie. Entre étendues d'eau, vignes et montagnes, notre région offre des panoramas d'une grande diversité, où le regard se perd dans des paysages à la fois familiers et toujours surprenants. Que ce soit pour une pause en plein air, une balade en famille ou simplement le plaisir d'admirer l'horizon, voici trois points de vue incontournables de notre commune.

Le Crêt : un écrin de nature à deux pas du village

À seulement 15 minutes à pied du centre de Châbles, cette place forestière est un havre de tranquillité, idéale pour une escapade en plein air. Accessible par un sentier pédestre, cette dernière offre une magnifique vue sur la Grande Cariçaie, la plus vaste réserve lacustre de Suisse, avec en arrière-plan le lac de Neuchâtel et les montagnes du Jura.

Rénové en 2020, le site a été aménagé pour le confort des visiteurs : bancs, tables de pique-nique, dont une couverte, ainsi qu'un grill au feu de bois avec un bûcher sont mis à disposition. Que l'on s'y rende au printemps, en été ou en automne, le site se prête aussi bien aux pauses contemplatives qu'aux moments de partage autour d'un repas.

Avec son cadre apaisant et sa vue imprenable, « Le Crêt » est un lieu où l'on revient volontiers, porté par la sérénité du paysage.

Le Point de vue de Cheyres : un panorama unique sur le village et ses horizons

Situé sur les hauteurs, ce point de vue offre l'un des plus beaux panoramas de la région. Facilement accessible à pied ou en voiture par le Chemin Neuf, il offre une vue dégagée sur Cheyres et ses environs, mettant en lumière son église, son école, son port et ses vignes, avant de s'étendre vers le lac de Neuchâtel et le massif du Jura.

Chaque saison sublime ce lieu à sa manière, mais c'est en été, à l'heure où le soleil embrase l'horizon, que la magie opère : le ciel s'illumine de reflets dorés et orangés, offrant un spectacle inoubliable. Pour prolonger ce moment hors du temps, deux tables couvertes ainsi qu'un foyer pour des grillades permettent de profiter pleinement de la douceur des fins de journée.

À mi-chemin entre halte panoramique et moment de convivialité, ce site offre un cadre exceptionnel pour redécouvrir le village sous un nouvel angle.

Le Point de vue paysager de Châbles : une immersion au cœur de la Grande Cariçaie

Situé entre Font et Cheyres, le Point de vue paysager de Châbles est une véritable fenêtre ouverte sur la nature. Accessible en voiture par la Route d'Yverdon-les-Bains, il ne faut que trois minutes depuis Châbles ou Cheyres pour y accéder. Un petit parking en gravier permet de stationner facilement, avant de partir à la découverte des lieux.

Ici, le regard s'étend sur la Grande Cariçaie, le lac de Neuchâtel et le Jura, offrant un décor en constante évolution au fil des saisons. Un sentier de 200 mètres mène à trois postes d'observation, agrémentés de panneaux sur la faune et la flore locales. Des bancs et une table sont également à disposition, pour prolonger ce moment en toute quiétude.

Alliant paysage et pédagogie, ce point de vue permet d'admirer la nature tout en prenant conscience de sa richesse et de sa fragilité.

Un patrimoine naturel à préserver et à partager

Chacun de ces points de vue offre une perspective unique. Qu'il s'agisse d'un moment de calme face à l'immensité du lac, d'un pique-nique en famille ou d'une simple pause sur un banc, ces lieux sont autant d'invitations à ralentir et à apprécier la beauté qui nous entoure.

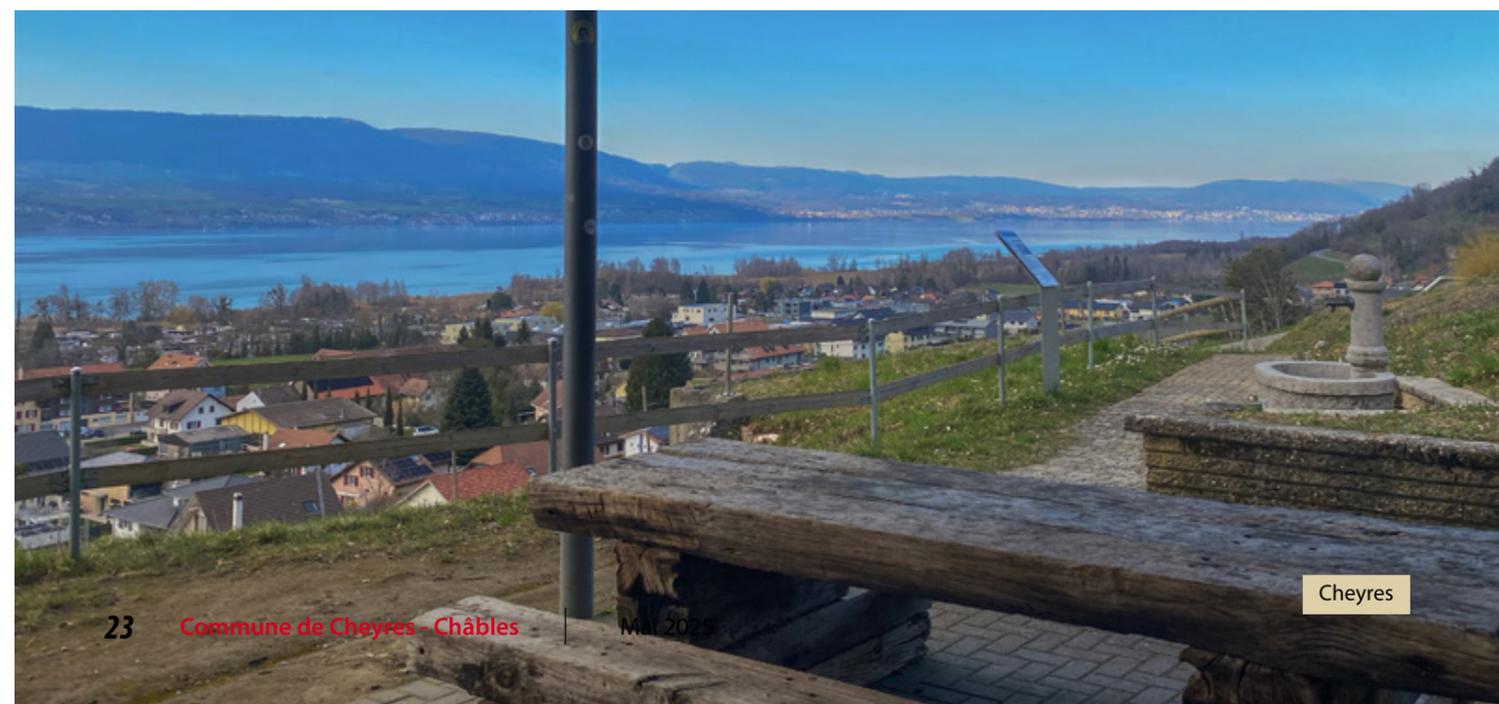
Ces paysages sont une richesse précieuse à préserver.



Le Crêt



Châbles



Cheyres

C'EST ARRIVÉ CHEZ NOUS !

Dans cet article, je vais vous raconter la terrible histoire d'un accident qui s'est produit il y a 137 ans exactement entre Cheyres et Font sur le territoire de l'ancienne commune de Châbles. Mais avant de débiter ce récit compilé avec des sources diverses, faisons un petit retour dans des temps lointains pour planter le décor ...

Géologie du lieu

La mise en relief de la falaise entre Cheyres et Font résulte d'une histoire datant de la dernière glaciation (il y a 24'000 ans environ). Le glacier du Rhône recouvrait toute la région. Le flux glaciaire a approfondi le bassin allongé qu'occupe aujourd'hui le lac de Neuchâtel tout en exerçant une érosion différentielle sur les reliefs rocheux environnants.

Grâce à un abaissement tectonique, un « chapeau » a été préservé dans la région de Châbles, permettant la création d'une falaise particulièrement imposante entre Cheyres et Font.

Lors du retrait du glacier du Rhône, les régions excavées ont été submergées par les eaux de fusion de la glace. L'immense plan d'eau alors formé a connu plusieurs baisses de niveau avant de former les lacs que nous connaissons actuellement.

Pendant des millénaires, les courants lacustres ont ainsi érodé le substratum molassique et façonné la falaise que l'on observe aujourd'hui entre Cheyres et Font. Ce processus n'a plus cours actuellement puisque la correction des eaux du Jura (1ère correction entre 1868 et 1891 et 2ème correction entre 1962 et 1973) a provoqué une baisse du niveau moyen du lac d'environ 3 m, entraînant une nouvelle organisation de la zone littorale. La ligne de rivage a été profondément modifiée. Les eaux du lac de Neuchâtel, qui atteignaient autrefois le pied de la falaise, se sont alors retirées, exondant une partie de la beine lacustre pour donner naissance à l'actuelle Grande Cariçaie et permettre la construction de la ligne de chemin de fer.

Actuellement, l'évolution de cette falaise est essentiellement régie par l'infiltration des eaux météoriques dans la roche, les écoulements superficiels (ravinement) et les phénomènes gravitaires.

En 1888, un événement tragique, témoigne du délitement et des effondrements réguliers de la falaise.

Cette année-là, la paroi molassique s'est abattue sur la voie de chemin de fer qui venait d'être construite au pied de la falaise, douze ans plus tôt. L'écroulement rocheux a fait dérailler un train.

C'est bien de cet incident tragique dont il est question dans la suite de ce récit.

Nous apercevons bien sur la photo ci-dessous l'endroit où la paroi de molasse s'est détachée pour se retrouver sur la voie de chemin de fer située au pied de la falaise à l'époque.

A noter que le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer est utilisée aujourd'hui comme chemin de randonnée très apprécié des promeneurs et pour la mobilité douce. Le long de son tracé l'œil averti y observera d'anciennes structures ferroviaires.



Falaise actuelle entre Cheyres et Font et la voie ferrée déplacée.

L'Éboulement de 1888 et l'accident de train

Un grave accident s'est produit le samedi 21 janvier 1888 dans l'après-midi sur la ligne du chemin de fer entre Cheyres et Estavayer. La voie qui passe en cet endroit au bord du lac est dominée par une paroi de rochers assez élevée comme nous l'avons vu précédemment.

L'éboulement s'est produit au moment où arrivait le train no 165 qui part d'Yverdon pour Payerne à 15h10. Le train était trainé par deux locomotives. En tête la locomotive numéro 46 avec son tender dont les freins étaient peu puissants et la seconde, dénommée « Les Brenets », une forte locomotive de montagne qui était ramenée aux ateliers de Fribourg pour réparation.

Les deux machines marchaient à toute vapeur afin de prendre l'élan nécessaire pour franchir la rampe qui commence là où a eu lieu l'éboulement, au lieu-dit « La Magnenaz »

Pour comble de fatalité, la voie fait une légère courbe qui, jointe au vent rabattant la fumée contre les locomotives, ont sans nul doute empêché les mécaniciens de voir l'éboulement à temps. Il faut admettre que celui-ci eut lieu deux minutes avant le passage du train.

Comble de malchance, la voie venait d'être parcourue par le garde-voie qui n'avait rien remarqué. Lorsque l'éboulement se produisit le garde-voie ne put revenir sur ses pas pour faire des signaux au train parce que la ligne était obstruée.

Le mécanicien de la locomotive de tête vit cependant l'obstacle mais à une trop courte distance. Il serra les freins et renversa la vapeur ; la seconde locomotive fit de même. Les mécaniciens des deux machines n'ont pu, malgré tous leurs efforts, arrêter le train en temps utile.

Il y avait sur la voie un amoncellement de rocs, de terre et d'arbres d'au moins trois mètres de hauteur. Les deux locomotives avec leur force d'impulsion écartèrent ces obstacles et s'y frayèrent un chemin dans toute leur longueur.

La première fut couchée sur le flanc droit, tordue, abîmée. Le tender serré par le poids de la seconde fut projeté au dehors à gauche et la partie avant du tablier de la seconde machine pénétra dans la plateforme de la première en se dressant à moitié. Le reste du train composé de wagons vides et à voyageurs alla se heurter contre les locomotives.

Il en résulta un choc formidable qui rompit les chaînes d'attelage. Le train resta néanmoins sur la voie. Etant donnée la position de la première machine on peut se figurer l'horrible écrasement des mécaniciens et chauffeurs qui la conduisaient.



Les locomotives entremêlées montrent la violence du choc et les dégâts causés.

Le chauffeur, Jean-Samuel Meyer, pris par le tender de la seconde machine, eut le bassin et le haut des cuisses fracassés. Le mécanicien Kreissel eut la jambe broyée. Il put être retiré aussitôt, mais le malheureux Meyer, emprisonné par le tender et par les débris de la machine, cria et se débattit pendant quarante-cinq minutes avant que les forces réunies du personnel du train et des personnes accourues aient pu le dégager. On parvint par un suprême effort à soulever le tender. Le malheureux avait encore les mains en sang et les ongles arrachés par les efforts tentés pour se dégager. Il rendit peu après le dernier soupir.

Monsieur Meyer était père de six enfants en bas âge. Il comptait vingt ans de service de chemin de fer. Quant à Monsieur Kreissel, transporté aussitôt à Yverdon, il a subi le même jour au soir l'amputation de la jambe au-dessus de l'articulation du genou.

Le mécanicien de la seconde machine, Monsieur Freyssel, a subi de fortes lésions internes qui n'ont pu être appréciées immédiatement. Les voyageurs et employés du train ont été renversés et culbutés par le choc. Quelques-uns ont également subi des lésions mais de peu d'importance. Le conducteur du train Monsieur Vuille a été projeté de la plateforme arrière d'un wagon à la plateforme avant du wagon qui suivait.

L'éboulement a couvert une superficie de terrain d'environ 6'000 mètres carrés. Le volume total des déblais peut donc être évalué sans exagération à plus de 15'000 mètres cube. La voie ferrée a été encombrée sur une longueur d'environ 70 mètres.

On frémit à la pensée que si l'éboulement s'était produit au moment du passage du train, tout aurait été enseveli ou écrasé. Il y avait dans le train une quarantaine de voyageurs. On a remarqué l'empressement des habitants de Châbles, Cheyres et Font, qui ont accourus sur le lieu du sinistre apportant du vin, des liqueurs, du café, du linge, etc. Le train de secours, venant de Payerne, a amené un médecin de cette ville et les docteurs Volmar et Thurler, d'Estavayer, qui ont fait les premiers pansements et ont accompagné les victimes à Yverdon.

Le soir de la catastrophe le déblaiement commençait. La seconde des locomotives était rapidement dégagée et prête à être remise sur rails. Il s'est poursuivi activement malgré la pluie persistante.

Toute la journée du dimanche les trains qui suivaient leur horaire grâce au système de transbordement n'ont cessé de déverser des curieux sur l'emplacement de la catastrophe.

Quelle a été la cause de cet éboulement ?

Avant toute enquête officielle, il est facile de répondre qu'il faut l'attribuer à la mauvaise qualité de la roche molassique, aux couches de terre dont elle est entremêlée, à la position en surplomb de la pointe de « La Magnenaz », coupée par de profondes fissures et surtout aux sources qui affouillaient ce rocher depuis longtemps.

En effet, aussitôt l'éboulement produit de nombreux filets d'eau ont sillonné la paroi d'où s'est détaché le roc.



La falaise juste après l'éboulement avec les résurgences d'eau.

Tels sont les détails recueillis sur ce triste événement qui a causé dans toute la Broye une pénible et douloureuse impression.

Si l'accident en lui-même a été une terrible épreuve au moment des faits, on peut aisément s'imaginer que celle-ci s'est prolongée par une bataille juridique pour les familles des blessés et de la victime. Je retranscris dans les prochains paragraphes les principaux éléments de l'affaire juridique entre la Compagnie des chemins de fer de la Suisse-Occidentale-Simplon (abrégé par les initiales S.-O.-S.) et la famille Meyer.

La bataille juridique

On se souvient que cet accident a été causé par un éboulement de rochers qui dominaient la voie ferrée, survenu au moment du passage d'un train. Les deux machines de ce train déraillèrent et furent fortement endommagées. Le chauffeur de la première machine, Jean-Samuel Meyer, fut tué, et le mécanicien Kreyszel eut une jambe écrasée et dut subir l'amputation au-dessus du genou.

La compagnie de chemin de fer S.-O.-S., au nom de laquelle plaidait la société d'assurances « La Winterthur » qui la garantissait contre la responsabilité résultant de la loi fédérale du 1er juillet 1875, refu-

sait des indemnités à la famille du chauffeur Meyer et au mécanicien Kreyszel, parce que l'accident aurait été causé par un cas de force majeure. La compagnie S.-O.-S. basait sa défense sur un rapport qu'elle avait obtenu de M. le professeur Heim, à Zurich, lequel prétendait que l'accident du 21 janvier 1888 était un événement, qui était entièrement hors de la portée de l'intelligence humaine de prévoir et de prévenir. Le représentant des enfants mineurs du chauffeur Meyer fit étudier les circonstances dans lesquelles l'éboulement s'était produit, par M. le professeur Golliez, à Lausanne, lequel dans un rapport circonstancié remarquable arrivait à des conclusions diamétralement opposées de celles de M. le professeur Heim.

M. Golliez a estimé que l'éboulement du 21 janvier 1888 pouvait être prévu et qu'il aurait été facile de s'assurer du danger par des inspections et des expertises.

La Cour a accordé aux enfants Meyer, (non compris la veuve) une indemnité totale de Fr. 16'700.- et a condamné la compagnie S.-O.-S. à tous dépens.

Le tribunal a non seulement écarté l'exception de force majeure invoquée par la compagnie défenderesse, mais il a prononcé que cette compagnie avait commis des négligences graves entraînant une responsabilité exceptionnelle, parce qu'elle n'avait pas pris toutes les mesures nécessaires pour éviter l'éboulement du 21 janvier 1888 ; alors qu'elle avait reçu à plusieurs reprises des ordres dans ce sens de la part du contrôle fédéral des chemins de fer. Il y a encore deux procès en cours à la suite de l'accident du 21 janvier 1888 ; mais il est probable que le jugement de la Cour civile déterminant les causes de l'accident, servira de base pour fixer les indemnités réclamées si, en cas de recours, le jugement de première instance est confirmé par le Tribunal fédéral.

Je retranscris ci-après un extrait du jugement du Tribunal fédéral qui fait suite au recours déposé par la Compagnie de chemin de fer contre la décision de la Cour civile du Canton de Vaud.

Récit : Fabien Monney, syndic

Sources :

- Inventaire des géotopes d'importance cantonale
- Archives personnelles de M. Fabien Monney
- Administration de la justice civile
- Bibliothèque cantonale universitaire
- Journal du Jura
- La Schweizerische Bauzeitung
- Le National suisse
- Journal l'Impartial
- Journal Fan L'Express
- Le Confédéré de Fribourg

Jugement du Tribunal fédéral – Arrêt du 16 mai 1890

Affaire Meyer contre Suisse-Occidentale-Simplon

Le 21 janvier 1888, un éboulement rocheux recouvre la voie ferrée entre Cheyres et Estavayer. Le train n° 165 heurte les débris, provoquant le décès de Jean-Samuel Meyer, chauffeur de locomotive. Ses six enfants intentent une action contre la compagnie ferroviaire S.-O.-S., réclamant 25'000 francs d'indemnité.

La Cour civile du canton de Vaud condamne la compagnie à verser 16'700.- francs avec 5 % d'intérêts dès le 30 avril 1888. Elle rejette la défense de la force majeure, considérant que l'éboulement aurait pu être prévu et ses effets évités.

Recours de la compagnie devant le Tribunal fédéral

La S.-O.-S. conteste le jugement, arguant que :

1. L'éboulement était imprévisible et irrésistible (force majeure).
2. L'indemnité est excessive.

Les demandeurs, représentés par Me Paschoud, demandent le rejet du recours et une éventuelle augmentation de l'indemnité.

Décision du Tribunal fédéral

1. Prévisibilité de l'éboulement
 - o Le rocher de la Magnenaz reposait sur des assises marneuses dégradées.
 - o Des fissures visibles et des écoulements d'eau indiquaient un risque.
 - o Une expertise prouve que des inspections auraient pu révéler le danger.
 - o Une déviation de la ligne ferroviaire aurait évité l'accident.
2. Absence de faute lourde
 - o La compagnie a respecté certaines recommandations du contrôle fédéral.
 - o L'éboulement n'était pas explicitement identifié comme un risque majeur.
 - o Toutefois, la négligence de précautions suffisantes justifie sa responsabilité.
3. Calcul de l'indemnité
 - o Meyer gagnait 2'309.- francs par an, dont 1'540.- francs alloués à sa famille.
 - o Ses enfants reçoivent une rente annuelle jusqu'à leurs 18 ans : 230.- francs par an chacun, capitalisés selon leur âge.
 - o L'indemnité totale est ajustée à 10'700.- francs.

Par conséquent, le Tribunal fédéral a rejeté l'argument de force majeure et confirmé la responsabilité de la compagnie. Il a réduit toutefois l'indemnité à 10'700.- francs, ne retenant que le dommage matériel.



Tracé de la voie ferrée alors au bord du lac avec l'implantation de la guérite (disparue aujourd'hui) se situant à l'arrivée du ruisseau du Rio en provenance de Châbles. Seul le petit pont en pierre sur le ruisseau est visible aujourd'hui. Le tout se trouvait à quelques centaines de mètres de l'éboulement.

VIE DE LA COMMUNE

REPAS DES AINÉS

Le 12 janvier dernier, quelques 170 personnes se sont retrouvées à la grande salle de Cheyres pour partager le traditionnel repas des Aïnés organisé par la Commune.

Discours de Madame Nelly Pache

« Chers amis Seniors, mais jeunes de cœur,

Aujourd'hui je ne suis pas là pour parler des exploits de ma canne, mais pour partager un peu ce que mes 95 ans m'ont appris.

Premièrement, la vie est comme une partie de jass ; parfois vous avez de bonnes cartes et parfois vous bluffez avec un six de cœur. Mais tant que vous jouez, vous êtes dans la partie.

Deuxièmement, le rire est le meilleur des remèdes ; je ne connais aucun autre médicament plus efficace qu'un bon fou rire entre amis ou en famille et croyez-moi j'ai eu l'occasion de tester quelques remèdes divers et variés.

Et enfin ne perdons jamais notre curiosité. Continuons à poser des questions, à apprendre et à nous émerveiller, car si nous pensons tout savoir, nous avons déjà vieilli.

Alors, à ceux pour qui le temps passe trop vite, je réponds : c'est moyennement vrai. Ce n'est pas toujours le temps qui passe, mais bien nous qui avançons. Et tant que nous avançons ensemble bras dessus, bras dessous avec une dose d'humour et une pincée d'espoir, tout va mieux. »

Nelly Pache



Photos : Le Républicain



VIE DE LA COMMUNE

NOUVELLES DES SENIORS

La commission senior est une commission communale, instituée par le Conseil communal et qui a pour but de mettre en oeuvre les mesures définies dans le concept senior. Elle est en outre chargée de veiller à l'intégration des seniors dans la société.

A cet effet, la commission se réunit une fois par mois et élabore entre-autres le programme des activités ludiques, récréatives et informatives.

Toutes les animations déjà proposées (marche, jeux, yoga sur chaise, méditation, table de bistrot, café contact, atelier jeux d'aiguille...) restent en place.

Les nouvelles activités proposées lors des 6 derniers mois ont été fort appréciées.

La fenêtre de l'Avent a connu un franc succès.

La découverte du travail d'une souffleuse de verre a suscité un vif intérêt. Les participant(e)s ont admiré la créativité, la finesse et la précision du métier de Mme Valérie de Roquemaurel. Un simple morceau de verre devient une œuvre d'art.

La visite du vignoble et de la cave de Cheyres avec l'AVB fut aussi une réussite.

Un de nos objectifs est de proposer des rencontres intergénérationnelles, afin de renforcer le lien avec les plus jeunes. Sous la houlette de quelques seniors, les enfants de 8H ont confectionné des biscuits de

Noël dans la bonne humeur et l'enthousiasme. Ces douceurs ont été dégustées lors de la fenêtre de l'Avent. Chaque enfant a préparé un petit sachet et l'a offert à une personne âgée.

Grâce aux ateliers informatiques, un contact s'est créé avec la jeunesse. Merci aux jeunes qui ont consacré du temps pour répondre aux questions des personnes présentes. Leur bienveillance et leur patience ont été fort appréciées. L'échange doit se faire dans les 2 sens, les seniors vont confectionner des beignets, cuquettes, pains d'anis et croquets pour agrémenter leur repas de bénichon. D'autre part, à leur demande, les jeunes souhaiteraient pouvoir participer à un cours de danse (valse, marche...) pour être au top lors du bal de la bénichon. Nous recherchons des personnes prêtes à les initier à ces pas de danse. Nouvelles activités au programme : découverte d'un rucher, visite du Palais fédéral en compagnie de Madame Valérie Piller Carrard, conseillère nationale, conférences ouvertes à tous.

Dans l'info Seniors du mois de mars, vous trouverez le programme complet de toutes les animations.

Intéressé(e)s par ce programme riche et varié, n'hésitez pas à nous rejoindre. Bienvenue à toutes et tous. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter de préférence par e-mail commission.seniors@outlook.com ou au 078 662 09 87

VIE DE LA COMMUNE

TENNIS CLUB

NATHALYA, ADÉLA, KYLIAN ET MATHYS CHAMPIONS 2024 DU TC CHEYRES-CHÂBLES

En automne 2024, les jeunes joueurs et joueuses du TC Cheyres-Châbles ont eu l'occasion de faire leurs premiers pas dans la compétition lors du tournoi interne junior, le premier depuis bien longtemps sur les courts de Cheyres.

Répartis dans quatre groupes selon leur âge et leur niveau, les enfants se sont affrontés, dans un premier temps, dans des matchs de poules en deux sets gagnants. Apprendre à compter les points, intégrer les règles, donner son maximum sur chaque balle, c'était l'objectif de cette première phase.

Les deux premiers de chaque groupe se sont ensuite retrouvés le 30 octobre pour les finales. Sous l'œil de leurs parents et de leurs supporters venus les soutenir pour l'occasion, tous les finalistes se sont battus avec ténacité pour le titre.

Au terme de ces finales, joie pour les uns, déception pour les autres mais pour tous la fierté d'avoir donné le meilleur de soi et une seule envie : continuer à progresser pour ravir le titre de champion en 2025 !

Bravo à tous les participantEs pour leur fairplay et leur combattivité !



Intéressé à taper quelques balles de temps à autres, faire partie du club ou inscrire votre enfant à l'école de tennis ? Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site internet du club

www.tc-cheyres.ch



VIE DE LA COMMUNE

TENNIS CLUB

MELINA TISSOT, UNE CHEYROISE SÉLECTIONNÉE DANS LES CADRES SWISSTENNIS

En novembre 2024, Melina Tissot, jeune membre du TC Cheyres-Châbles a été invitée par Swisstennis à participer à des sélections regroupant les huit meilleures joueuses du pays nées en 2014. Elle a brillamment réussi cette journée et a intégré, en tant que seule Romande, le cadre suprarégional M12.

Melina s'entraîne plus de 12 heures par semaine entre le TC Cheyres-Châbles, le TC Yverdon et le Centre de Performance Fribourgeois de Tennis, toujours avec le sourire et la même détermination, jour après jour.

3^{ème} Suisse et 1^{ère} Romande, elle va partir une semaine à Anvers (B) pour défendre les couleurs de la Suisse lors d'un tournoi organisé par la Fédération Belge de Tennis et affrontera les meilleures joueuses U11 d'Europe. Vamos Melina !



R4
N° 1 Suisse Romande
N°3 Suisse

- 12h d'entraînement par semaine
- 2h de préparation physique
- 20 tournois
- 5 stages
- 3 raquettes
- 6 paires de chaussures
- 400 m de cordage
- ...

Coût total pour une année :
27'800.-

Ebanking 
Merci pour votre soutien 

Melina Tissot
079 953 99 71
lucile.tissot@hotmail.com
CH66 8080 8003 5602 9564 6

Melina est soutenue par Fribourg Sports, Wilson et quelques mécènes. Un soutien financier est essentiel pour continuer à s'entraîner à fond et espérer atteindre le plus haut niveau.

COMMUNICATION AUX HABITANTS

Liste des sociétés locales

FESTI'CHEYRES

comité@festicheyres.ch
<https://www.festicheyres.ch>

GROUPEMENT GSL

Marie-Thérèse Monney
jardinet2@gmail.com
079 741 05 72

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES (USL)

Mme Corinne Berthoud
cocoher@bluewin.ch
079 230 02 40

TROUPE MIRABILIS (THÉÂTRE)

M. Samuel Fasel
info@theatremirabilis.ch
<https://theatremirabilis.ch>

CHOEUR «LA PASTOURELLE»

Mme Laurence Bulliard
famillebulliard@gmail.com
079 514 70 02
<https://pastourelle.ch>

AMICALE DES POMPIERS CHÂBLES

M. Gérard Wyss
gerard.wyss@bluewin.ch
079 303 76 71

CHOEUR D'ENFANTS «LES P'TITS BOUCHONS»

M. Bertrand Chanez
Bertrand.chanez@gmail.com
079 467 08 33
<https://ptitsbouchons.ch>

CHOEUR-MIXTE PAROISSIAL DE FONT-CHÂBLES-CHEYRES

Marie-Thérèse Monney
jardinet2@gmail.com
079 741 05 72

TROUPE DU VIEUX PRESSEUR (THÉÂTRE)

Mme Elodie Poretti
elodieporetti@gmail.com

AMICALE DES POMPIERS CHEYRES

M. David Grossglauser
bartho@bluewin.ch

JEUNESSE DE CHEYRES-CHÂBLES

Mme Nadège Grossglauser
nadege18@bluewin.ch
079 660 88 79

JEUNESSE DE FONT-CHÂBLES-CHÂTILLON

M. Eric Lambert
jeunessedefontchableschatillon@gmail.com
079 921 36 64

PÉTANQUE

M. Daniel Monney
dany.monney@bluewin.ch
Tél. 079 605 99 70

UNION SPORTIVE CHEYRES-CHÂBLES-FONT

Case postale 2
1468 Cheyres
unionsportive.ccf@gmail.com
<https://www.usccf.ch>

SKI-SNOW CLUB

Mme Jocelyne Frey
comite@ski-club-cheyres.ch
078 729 67 02
<https://www.ski-club-cheyres.ch>

TENNIS DE TABLE

M. Christophe Léger
cv.leger@bluewin.ch

FI'TONIC CHEYRES-CHÂBLES-FONT

Mme Sybille Stauffer
fitonic.gym@gmail.com

GYM-DAMES CHÂBLES

Mme Elisabeth Brasey
079 634 61 77
elisabethbrasey@bluewin.ch

JUMELAGE

Mme Jeannine Guillod
jeannineguillod@bluewin.ch

TENNIS

M. Sébastien Cantova
scantova@bluewin.ch
079 752 78 86
<https://tc-cheyres.ch>

SKATER-HOCKEY

M. Nicolas Schwab
cheyresokee@gmail.com
079 721 86 40

TIR CHÂBLES-CHEYRES

M. Fabrice Monney
monneyfa@bluewin.ch
079 359 44 92
<https://tir-chablescheyres.ch>

CLUB NAUTIQUE

M. Martin Strässler
Club Nautique Cheyres CNC
info@c-n-c.ch
<https://club-nautique-cheyres.ch>

GYM DES AÎNÉS

Mme Monique Coduri
026 663 18 16

VIE DE LA COMMUNE

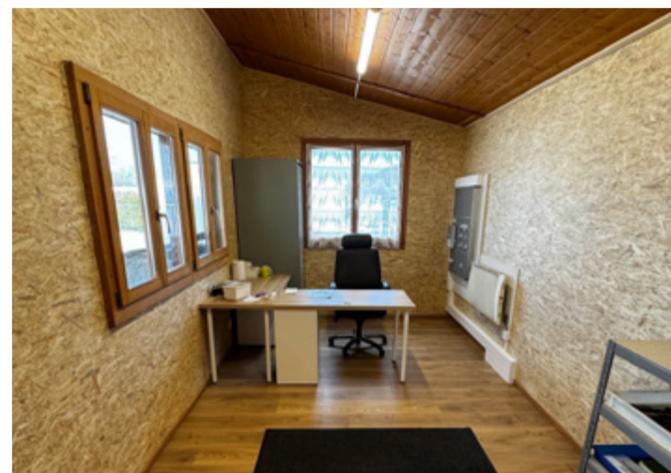
UN NOUVEAU VISAGE POUR L'ENTRÉE DE LA PLAGE

Les travaux de réfection devant la Sarcelle sont désormais achevés ! Réalisés par les services de voirie, ces aménagements visaient à embellir l'entrée de la plage et à offrir un cadre plus accueillant aux visiteurs.



DÉCHETTERIE : UN RAFRAÎCHISSEMENT BIEN MÉRITÉ

Le local de la déchetterie a également bénéficié d'une rénovation nécessaire. Une partie des travaux a été réalisée par la voirie, tandis que des entreprises locales ont pris en charge le reste du chantier. **Désormais, un robinet extérieur est disponible toute l'année pour faciliter le lavage des bacs.**



CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

VILLA ROMAINE

APPEL À LA POPULATION : L'ENQUÊTE SUR LA VILLA ROMAINE DE LA BAUMAZ SE POURSUIT !

En 1911, votre (arrière)-grand-père ou l'un de vos aïeux a peut-être participé aux fouilles entreprises par les jeunes de la société de chant de Cheyres sous la direction du curé Dépierraz.

En 1936, votre aïeul était peut-être à Yvonand pour célébrer la fin du remaniement parcellaire. À cette occasion, une colonne romaine de La Baumaz a été déplacée à l'orée de la forêt. Vous possédez peut-être une photographie de cet événement !

Quelque part dans votre grenier sommeille peut-être un vieil album photos, des lettres ou même des objets archéologiques. N'hésitez pas à me contacter si vous trouvez quelque chose et pouvez ainsi participer à cette passionnante enquête, je cherche notamment à identifier les trois personnes sur ces photos d'époque !

Frank Fischer 076 391 68 82

villabaumaz@gmail.com



CH Archives de l'Etat de Fribourg, SPC I photos 23_001 (détails)

Photo prise lors des fouilles de 1911. Photographie prise par F. Fischer dans les dépôts du service archéologique de l'Etat de Fribourg, le 28 VIII 2023. (détails)

CHEYRES-CHÂBLES TOURISME

ANIMATIONS 2025

ARTICHOKE

Il n'est plus besoin de présenter la fresque « les animaux de la Cariçaie » d'Isabella Pillonel sur la station de pompage en Crevel. Quatre autres projets devraient, si tout se passe comme prévu, voir le jour courant 2025. Les artistes sont impatients de se mettre au travail.

SOIRÉES CINÉMA



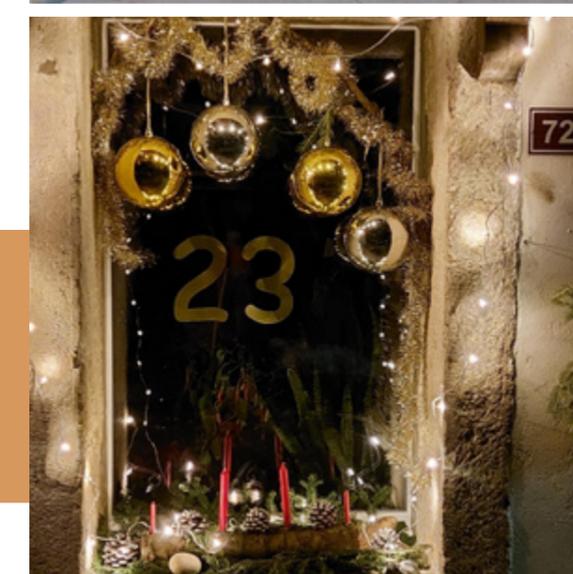
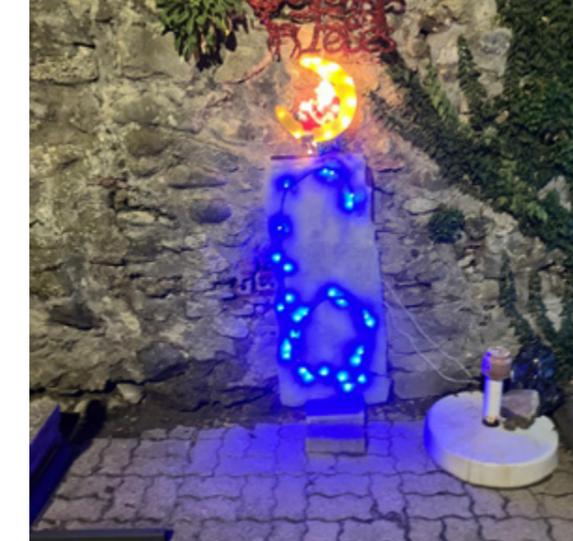
Dimanche 13 juillet à Châbles



Samedi 2 août à Cheyres



FENÊTRES DE L'AVENT 2024



Les fenêtres de l'Avent ont à nouveau rencontré un beau succès. Cheyres-Châbles Tourisme adresse ses chaleureux remerciements à tous les participants qui ont joliment décoré leurs fenêtres et contribué à de bons moments de partage et de convivialité à l'approche des Fêtes de fin d'année dans nos deux villages.

Fête de la St-Nicolas : samedi 6 décembre 2025, à Châbles

Fenêtres de l'Avent : à Cheyres et à Châbles. Du 1er au 24 décembre 2025 entre 18h et 20h

MANIFESTATIONS

LE PLUS GRATUIT DES INCROYABLES

FESTI'CHEYRES

18^E

11-13 JUILLET 2025

SOUTENEZ-NOUS!

WWW.FESTICHEYRES.CH

Après deux belles éditions post-Covid, nos réserves s'amenuisent. Pour limiter nos dépenses, nous avons investi dans du matériel, mais l'édition 2024 a été fortement impactée par une météo défavorable. Aujourd'hui, l'édition 2025 est en péril et ne pourra voir le jour qu'avec votre soutien. Vous pouvez nous aider par un don, en rejoignant le club des 50 canettes ou via un sponsoring. Vous pouvez aussi nous prêter main-forte en intégrant l'association. Merci pour votre générosité.



La Pastourelle en concert

Bouquet Printanier

Grande salle de Cheyres
Direction Annie Dufresne

entrée libre-collecte pastourelle.ch

Ven. 6 juin 20h
accompagné de
La chanson des Hameaux
Direction KwilHyun Bin

Sam. 7 juin 20h
accompagné de
DeMusica
Direction Philippe Savoy

Concerts de la Pastourelle

Le printemps pointe le bout de son nez, c'est pour nous le moment de vous inviter à nos prochaines soirées chorales qui auront lieu les 6 et 7 juin à la grande salle de Cheyres. Cette année, nous retournons à Cheyres pour vous offrir un bouquet printanier de différents styles de musiques et en bonne compagnie, car nous serons accompagnés par 2 chorales amies de grande qualité:

- Le vendredi 6 juin avec La Chanson des Hameaux, des amis de longue date originaire de Vers-chez-Perrin, sous la direction experte de KwilHyun Bin
- Le samedi 7 juin avec DeMusica, l'ensemble vocal de Fribourg, dirigé par Philippe Savoy, qui célèbre cette année leur 40ème anniversaire. A cette occasion nous vous concoctons de jolies surprises...

Nous sommes impatients de partager avec vous ces magnifiques moments de chants et d'émotions. Nous espérons vous voir très nombreux à Cheyres lors de ce week-end exceptionnel !

Flyer provisoire (des infos suivront)
La jeunesse se réjouit de vous accueillir !

Bal des Cerises

Tonnelle ouverte tout le week-end
Pétanque de Cheyres et alentours

Vendredi 20.06

- Apéro villageois
- Snack
- Soirée karaoké

Samedi 21.06

- Tournois de pétanque
- Snack
- Souper villageois

Fête nationale

1^{ER} AOÛT - CHÂBLES

DÈS 18H

- Feu d'artifice - 22h
- Allocution - 21h
- Animation musicale
- Feu
- 18h - 20h Navette gratuite (Cheyres)
- 23h30 - 2h Crêpes
- Bières régionales
- Grillades

Les P'tits Bouchons & Les Cherchafons

Choeur d'enfants / Troupe de théâtre
Direction - Annie Dufresne / Mise en scène - Nadège Grossgluser

présentent

ATCHAFLAYA

Opéra pour enfants
par Isabelle Abouker et Rémi Laureillard

Dimanche 25 mai 2025 à 17h00
Salle communale de Châbles

Entrée libre
Chapeau à la sortie



Qui a sur son bateau des objets dont il n'a en fait jamais besoin, mais qui sont encore en bon état et pourraient être transmis ?

3. Bourse nautique du CNC

Club Nautique Cheyres

21 juin 2025
au dépôt du CNC au port de Cheyres-Châbles

08:30 à 09:30 Dépôt
10:00 à 13:00 Vente

Les articles suivants en bon état peuvent être remis GRATUITEMENT afin de trouver un nouveau propriétaire pour une somme modique :

- > Navigation: p. ex. boussole, jumelles, instruments de navigation, baromètre, etc.
- > Sécurité: p. ex. gilet de sauvetage, bouée de sauvetage, corde de sécurité, avertisseurs sonores
- Aucun gilet de sauvetage gonflables automatique ne sera accepté.
- > Accastillage: taquet, winch, manivelle de winch, taquet,
- > Poulies: Poulies, anneaux à faible friction
- > Cordage: drisses, écoutes, lignes à usage général, sangles, supports de cordage

CLUB NAUTIQUE CHEYRES CNC - NAUTIKBÖRSE - BOURSE NAUTIQUE - 21.06.2025

Le produit de la vente des articles sera reversé à une institution



MANIFESTATIONS

CHEYRES

Liste des lots de la saison 2025

samedi	10 mai 2025	19h30	Juniors du Tennis Club Cheyres-Châbles
dimanche	11 mai 2025	19h00	Jeunesse Cheyres-Châbles
samedi	17 mai 2025	19h30	USL Cheyres-Châbles
dimanche	18 mai 2025	19h00	USL Cheyres-Châbles
samedi	24 mai 2025	19h30	Conseil des Parents (écoles Cheyres-Châbles)
dimanche	25 mai 2025	19h00	Amicale des Pompiers de Châbles
samedi	31 mai 2025	19h30	Jeunesse Font-Châbles-Châtillon
dimanche	01 juin 2025	19h00	Chœur mixte paroissial Font-Châbles-Cheyres
samedi	14 juin 2025	19h30	Ski Club Cheyres
dimanche	15 juin 2025	19h00	P'tits Bouchons
samedi	05 juillet 2025	19h30	Tir Châbles-Cheyres
dimanche	06 juillet 2025	19h00	Skater Cheyres Okee
samedi	19 juillet 2025	19h30	Jeunesse Cheyres-Châbles
dimanche	20 juillet 2025	19h00	Skater Cheyres Okee
samedi	26 juillet 2025	19h30	Ski Club Cheyres
dimanche	27 juillet 2025	19h00	Chœur la Pastourelle
samedi	02 août 2025	19h30	Snow Club Cheyres-Châbles
dimanche	03 août 2025	19h00	Actifs US Cheyres-Châbles-Font
samedi	09 août 2025	19h30	Actifs US Cheyres-Châbles-Font
dimanche	10 août 2025	19h00	Club de Pétanque Cheyres
samedi	16 août 2025	19h30	Chœur la Pastourelle
dimanche	17 août 2025	19h00	Jeunesse Cheyres-Châbles
samedi	23 août 2025	19h30	Mouvement Juniors USCCF
dimanche	24 août 2025	19h00	Mouvement Juniors USCCF
samedi	30 août 2025	19h30	USL Fête Des Vendanges
dimanche	31 août 2025	19h00	USL Fête Des Vendanges
samedi	06 septembre 2025	19h30	Tennis Club Cheyres-Châbles
dimanche	07 septembre 2025	19h00	Tennis Club Cheyres-Châbles
samedi	20 septembre 2025	19h30	Chœur la Pastourelle
dimanche	21 septembre 2025	19h00	Jeunesse Font-Châbles-Châtillon

SAMEDI : loto à 19h30, ouverture des portes à 18h00
DIMANCHE : loto à 19h00, ouverture des portes à 17h30

25 séries pour CHF 9.-	Valeur des lots : CHF 6'500.-	
Jackpots ou lots de consolation	Quine	CHF 50.-
Carte de fidélité	Double	CHF 70.-
Système lotOptic	Carton	CHF 120.-

L'Union des Sociétés Locales de Cheyres-Châbles vous remercie pour votre soutien !



JUMELAGE

Site internet communal
www.cheyres-chables.ch onglet jumelage

Site internet, commune de St-Martial
www.saint-martial-gard.fr

Soutien à l'Association du Jumelage, par le compte de Postfinance 17-585152-3
 MERCI



JUMELAGE



Cheyres-Châbles
 St-Martial



Page Facebook

JUMELAGE CHEYRES-CHÂBLES – ST-MARTIAL : PROGRAMME 2025

L'année 2025 promet d'être riche en sorties et rencontres.

Cette année, les comités de Cheyres-Châbles et de la Brasucade à St-Martial ont invité la population à se rendre dans les Cévennes afin de fêter le 25ème anniversaire du jumelage. Cette fête aura lieu du 7 au 9 juin 2025. Un joli programme de festivités est prévu, nous nous réjouissons !

Concernant nos traditionnelles sorties intitulées « le Jumelage en sortie », elles seront quelque peu différentes cette année. En effet, nous avons souhaité apporter de la nouveauté en vous faisant découvrir trois exploitations agricoles. Les propriétaires des lieux nous accueilleront pour nous expliquer leur activité et nous offrir l'opportunité de déguster leurs produits aux dates suivantes :

- Vendredi 27 juin 2025 à 18h30 : Vitagneau - Chemin du Moulin 7 – Cheyres
- Vendredi 29 août 2025 à 18h30 : Les Tierdzous - Les Carrons 30 – Châbles
- Vendredi 26 septembre 2025 à 18h30 : Ferme Gross - Ch. du Paudex – Châbles

Nous les remercions chaleureusement de l'accueil qu'ils ont réservé à notre demande.

Durant l'été, nous aurons l'occasion de vous servir des grillades et des rafraîchissements lors de la soirée cinéma qui aura lieu le samedi 2 août 2025 sur la plage de Cheyres.

Et pour la première fois, nous sommes inscrits pour vous faire rêver dans la douce période de l'Avent avec une fenêtre, les détails seront communiqués en temps voulu.

Retrouvez toute l'actualité du Jumelage sur notre page Facebook, sur le site internet de la commune et par e-mail en vous inscrivant à l'adresse jumelage2000@hotmail.com.



MANIFESTATIONS

25 MAI

Opéra pour enfants les P'tits bouchons
Grande salle, Cheyres

6 & 7 JUIN

Concert la Pastourelle
Grande salle, Cheyres

20 & 21 JUIN

Bal des cerises
Grande salle, Cheyres



29 JUIN

Course des grenouilles
Cheyres



11 AU 13 JUILLET

Festi'Cheyres
Plage, Cheyres

13 JUILLET

Soirée cinéma
Parking salle communale,
Châbles



21 AU 25 JUILLET

Tournoi de pétanque
La semaine de Cheyres
19h, inscription au 079 773 26 94
Terrain de pétanque, Cheyres



1^{ER} AOÛT

Fête nationale
Châbles

2 AOÛT

Soirée cinéma
Parking grande salle,
Cheyres



13 & 14 SEPTEMBRE

Bénichon
Grande salle, Cheyres



MANIFESTATIONS

3, 4 & 5 OCTOBRE

Fête des vendanges
Grande salle, Cheyres



4 OCTOBRE

Marché des vendanges
Grande salle, Cheyres

29 & 30 NOVEMBRE

Marché de Noël
Châbles



6 DÉCEMBRE

Fête de la Saint-Nicolas
Châbles, 17h00

DÉCEMBRE

Fenêtres de l'Avent
Cheyres-Châbles

DECHETTERIE CHEYRES-CHÂBLES

MEMENTO



**Horaires printemps/été
du lundi 24 mars 2025 au samedi 25 octobre 2025**

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h00



**Horaires automne/hiver
du lundi 27 octobre 2025 au samedi 28 mars 2026**

Lundi	10h00 - 11h30	
Mercredi		17h00 - 19h00
Vendredi		17h00 - 19h00
Samedi	09h30 - 11h30	

Rappel: la déchetterie sera fermée les jours suivants:

Lundi 9 juin 2025 - Lundi de Pentecôte
Vendredi 1er août 2025 – Fête Nationale
Vendredi 15 août 2025 – Assomption
Samedi 1er novembre 2025 – Toussaint
Lundi 8 décembre 2025 – Immaculée Conception
Mercredi 24 décembre 2025 – Veille de Fête
Vendredi 26 décembre 2025 – Saint Etienne
Mercredi 31 décembre 2025 – Saint-Sylvestre

Horaires d'ouverture de la benne des ordures ménagères : tous les jours



Profitez des larges plages d'ouverture et, pour éviter les embouteillages, ne vous précipitez pas à la première heure!



Dans la déchetterie, utilisez les places en épi prévues et stationnez uniquement le temps nécessaire à la dépose des déchets!



En complément de la compostière « Le Péchau » à Châbles, prévue pour le dépôt du gazon et des branches, une benne est mise à disposition à la déchetterie de Cheyres pour recevoir vos déchets verts d'au maximum le volume d'un coffre de voiture.

Agence postale Volg

Horaires:

Lundi-vendredi 07h00-19h00

Samedi 07h00-16h00

Dimanche 08h00-12h00

Appel d'urgence 144



Police 117



Feu 118



Administration communale

Rue de la Gare 12
1468 Cheyres

Horaires :

Lundi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 17h00

Mardi : Fermé

Mercredi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 17h00

Jeudi : matin 08h00-11h30 /
après-midi : 14h00 – 18h00

Vendredi : Fermé

PROCHAINE ÉDITION
CHEYRES-CHÂBLES INFO

HIVER
2025